

**Diplôme sanctionnant les formations dispensées au cours du  
3° cycle des études médicales**

Formations	Taux plein	Taux réduit(1)
<b>DES de médecine</b> (y compris thèse)	525 €	350 €
<b>Option ou formation spécialisée transversale</b>	525 €	350 €
<b>Thèse conduisant au Diplôme d'Etat de docteur en médecine</b> <i>lorsque la préparation et le passage de la thèse s'effectuent après la fin du 3e cycle</i>	397 €	264 €
<b>DESC de médecine et de biologie médicale (2)</b> <i>lorsque la préparation de ce diplôme s'effectue après la fin du 3° cycle</i>	525 €	350 €
<b>DFMS – DFMSA - Arrêté montant des droits en attente de parution</b>	525 €	350 €

**(1) Taux réduit**

**Si vous êtes inscrit(e) dans un même établissement pour préparer plusieurs diplômes, vous devez régler :**

- Le 1<sup>er</sup> droit de scolarité au taux plein
- Et les autres droits au taux réduit.

**Si ces droits de scolarité ont des taux différents,** le droit de scolarité réglé en premier est celui dont le montant est le plus élevé.

**Si vous effectuez une période de césure,** vous devez vous acquitter des droits d'inscription au taux réduit.

**(2) Taux pour :**

- Etudiants français non boursiers, ressortissants UE / EEE / Suisse / Monaco
- Etudiants internationaux ressortissants des pays à revenus faibles et intermédiaires inférieurs (selon la World Bank) + Algérie et Gabon (*Par décision du conseil d'administration de l'université de Bordeaux du 16 avril 2019*)

Pour les **étudiants internationaux** ne relevant pas de la situation ci-dessus le montant des droits d'inscription en DESC est de : taux plein : 3941€, taux réduit : 2627 €

**Etudiant Libanais ou Ukrainien :** par délibération du CA de l'université de Bordeaux en date du 15 avril 2025 pour les étudiants ressortissants du Liban et d'Ukraine une exonération totale des droits d'inscription est accordée pour l'année 2025/2026